

Axe Nairobi et Téhéran : Le président iranien en tournée africaine historique au Kenya

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 13 JUILLET 2023

1383

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Grand Jury de Renouveau TV

Transcription

du passage de Maître Tall



Lutte contre le terrorisme : Plus d'une centaine de terroristes neutralisés



Élection 2024 au Sénégal : Qui succédera à Macky Sall ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

09 Juillet
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

16

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

645 406 Vaccinations incomplètes

4 086 268 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 332

Décès

743

dont 00 fait l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.19



P.25



UNE

Grand Jury de Renouveau TV : Transcription du passage de Maître Tall

P.5

BREVES

Remaniement ministériel : Les partis bosseurs de campagne référendaire sortent bredouilles

P.15

Ça se passe au grin : Choguel et ses démons

P.15

Mali : L'armée dément la libération de "prisonniers terroristes" contre des otages maliens

P.16

Drame à Kita : Un arbre s'écroule et tue 3 personnes

P.16

ACTUALITES

Lutte contre le terrorisme : Plus d'une centaine de terroristes neutralisés

P.19

Lutte contre le terrorisme : Le CMGA appelle la CMA à se joindre aux FAMA après le départ de la Minusma

P.20

Sahel : "Le G5 a besoin du Mali et le Mali a besoin du G5"

P.22

Dr. Traore Abdoul Aziz, chirurgien-dentiste : « Une infection dentaire peut conduire à la mort »

POLITIQUE

Gestion des ministres sortants « félicités » par le chef de l'état : A quand l'audit ?

P.26

Mali : Assimi, maître du jeu

P.28

CULTURE ET SOCIETE

Tracasseries routières à Bamako : Le quotidien insupportable des transporteurs en commun

P.30

INTERNATIONAL

Élection 2024 au Sénégal : Qui succédera à Macky Sall ?

P.31

Axe Nairobi et Téhéran : Le président iranien en tournée africaine historique au Kenya

P.32

SPORT

Élection à la présidence de la FEMAFoot le 29 août prochain : Bavieux vers un nouveau challenge ?

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Moini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Grand Jury de Renouveau TV

Transcription du passage de Maître Tall

Renouveau TV : Vous êtes un personnage historique dans l'avènement de la démocratie et des libertés au Mali. En cette période où les questions de libertés se posent, qu'est-ce que vous, en tant que combattant des libertés, pensez de certaines détentions mitigées telles que celles de Ras Bath et de Rokia Doumbia pour leur opinion ? Aujourd'hui, comment percevez-vous ce qui est considéré comme des atteintes aux libertés, vu qu'il y a trop de rigueur dans la gestion de la justice ?

Me Mountaga Tall : Pour moi, les questions de liberté ne sont pas négociables. J'y ai dédié toute ma vie et je continue à les défendre. Je compte parmi les militants historiques de l'Association malienne des droits de l'homme et j'en suis encore membre. En revanche, je

suis aussi un avocat et j'attends toujours parce qu'on ne commente pas une affaire qui est pendante devant la justice. On laisse le juge travailler dans la sérénité et il arrive toujours un moment où on prend la parole pour dire ce que l'on pense d'une affaire. Ceci c'est pour ce qui me concerne. Maintenant, vous les journalistes, vous avez plus de liberté pour autant que vous ne rentriez pas dans le fond du dossier. Et comment s'exprimer valablement au niveau qui est le mien sans regarder ce qui est réellement reproché à telle ou telle personne. Voici le dilemme dans lequel je me retrouve dans certains cas. Mais comme je le dis, il arrivera un moment où je ne me défausserai pas. Je dirai ce que je pense.

Renouveau TV : Au niveau international, nous avons récemment assisté à l'au-

todayé du Saint Coran dans la grande Mosquée de Suède. Vous, en tant que croyant issu d'une famille maraboutique, que ressentez-vous devant cette provocation ?

Me Mountaga Tall : Vous savez, je suis très sincère quand je vous dis qu'évoquer ce sujet me donne la chair de poule. J'ai de très sérieux problèmes avec ces questions. Mais permettez-moi de saluer le Maroc qui, dès que c'est arrivé, a rappelé son ambassadeur en consultation. Et toute la Oumma islamique doit se lever pour dire non à ce genre de comportement. La Suède est un peu loin, mais cela s'est produit dans notre pays il n'y a pas si longtemps. Alors que je n'avais pas mis ma robe d'avocat pour aller plaider depuis 2011, je suis allé devant le juge pour dire que ce n'est pas acceptable. Il ne faut



drait pas que ce genre de chose arrive. On est libre de croire ou de ne pas croire. Mais je ne pense pas qu'on puisse être libre d'attaquer ou de manquer de respect aux croyances des autres. Aucune liberté ne pourrait justifier cela. Je condamne fermement ! Et si demain, les autorités religieuses du Mali décident de protester, croyez-moi, je serais parmi eux.

Renouveau TV : Toujours dans le cadre de l'actualité. Nous savons que vous avez fait vos études au Sénégal et que vous avez été major de votre promotion. Ce qui fait que vous connaissez

bien ce pays et que vous avez des liens familiaux avec le Sénégal. Aujourd'hui, cette vitrine démocratique est en train de se noircir et Macky Sall a renvoyé pour plus tard son discours pour préciser s'il ira ou non pour un troisième mandat. Quel est votre commentaire par rapport à la situation politique du Sénégal qui a vu des émeutes dans la capitale sénégalaise ?

Me Mountaga Tall : Vous ouvrez une fenêtre qui me permettra de dire ceci : Tous ceux qui racontent qu'il y a un sentiment anti-français

au Mali devraient constater que malgré les multiples manifestations qui ont eu lieu au Mali, notamment celle du M5-RFP, personne n'a touché un seul bien français. Ni à un seul cheveu d'un seul français. Cela veut dire qu'il n'y a pas de sentiment anti-français au Mali. Ce qui se passe au Mali, c'est le refus d'une certaine politique. C'est tout à fait différent.

Au Sénégal, l'actualité est dominée par deux questions qui se recoupent à certains égards. C'est-à-dire l'affaire de l'opposant Ousmane Sonko et la prise de position du président Macky Sall sur une éventuelle candidature pour un nouveau mandat.

S'agissant d'Ousmane Sonko, c'est récemment que le jugement a été publié. J'avoue que je n'ai pas encore eu l'occasion de le lire in extenso pour pouvoir me prononcer sur la question. Mais il y a un fait qui est important. Beaucoup de personnes ont dit que poursuivi pour une affaire de viol, il y a eu un délit créé de toute pièce qui est la corruption de la jeunesse. Cela n'est pas vrai. Il s'agit d'une gradation des mêmes faits. Par ailleurs, je vais lire le jugement pour pouvoir me faire une idée. Mais ce qui est sûr, c'est que lui-



même peut faire en sorte que ce jugement soit revu en le contestant ou que ses avocats le fassent à sa place. Mais en ce qui concerne le deuxième point, il faudrait bien que nous attendions tous ce que le président Macky Sall va dire. Je pense en mon âme et conscience que le président Macky Sall a le droit d'être candidat juridiquement. Mais politiquement la question reste posée et doit être réglée par les Sénégalais eux-mêmes.

Renouveau TV : Si on vous interpelle sur les libertés, ce n'est pas simplement parce que des gens ont été arrêtés, mais parce que dans ce pays depuis un certain temps, nous assistons aux enlèvements nocturnes de gens qui réapparaissent, des pratiques très douteuses. Vous que nous avons l'habitude d'entendre sur les atteintes aux libertés, on ne vous a jamais entendu aborder ces questions-là. Qu'est-ce qui explique donc votre posture mutique par rapport à ces atteintes-là sous ce régime alors qu'on vous a souvent vu très loquace par rapport à ces questions-là ?

Me Mountaga Tall : J'ai très clairement condamné les enlèvements ! Je ne cautionnerai jamais un enlèvement, où que ça vienne. C'est inacceptable et c'est aussi simple que cela. Seulement, comme vous venez de le dire, vous ne suivez pas ma page Facebook qui a quand même plus de 280.000 followers.

Renouveau TV : Il y a des questions qui sont restées en suspens pendant vos précédentes apparitions ici. Il s'agit notamment de la question des logements sociaux et de la passation de témoin au CNID à une nouvelle génération. Je voudrais bien que vous reveniez sur ces deux sujets afin que l'on puisse être éclairé.

Me Mountaga Tall : Je suis tellement à l'aise avec les logements sociaux. Lorsque le ministre Brehima Kamena a pris la décision



de dissoudre la commission qui avait procédé aux premières attributions alors qu'il l'a trouvée sur place, et qu'il en a mis en place une deuxième commission, il y a eu quasiment zéro réclamation. Il a été félicité par des associations de demandeurs de logements sociaux. Maintenant, on ne peut pas empêcher deux ou trois adversaires politiques d'aller dire telle ou telle chose. Mais il n'y a pas eu de contestation sérieuse ni massive quand il y a eu reprise en main par le ministre. Donc c'est très clair pour les logements sociaux.

S'agissant du CNID, nous étions en congrès en plein Covid-19. Nous n'avions jamais fait un congrès sans plusieurs milliers de personnes, figurez-vous qu'on était environ 50. Quand le problème a été posé, on m'a fait comprendre que ce cadre n'avait pas la légitimité nécessaire, même s'il avait la légalité, pour trancher un tel sujet. Nous allons donc travailler à convoquer un congrès où le problème sera posé. Mais j'ajoute que lorsque la question a été posée, il y a eu un drame dans la salle. Pour autant, je tiens à ce que j'avais dit, je vais travailler à ce que cela soit ainsi.

Renouveau TV : J'ai entendu dire pendant la maladie du PM Choguel Maïga, que vous êtes passé au CNT à plusieurs reprises pour voir le président Malick Diaw avec qui vous avez des liens familiaux. Et que vous étiez en train de vous positionner pour la succession de Choguel. Bien sûr, on sait

que dès le début de la transition, vous avez manifesté votre ambition d'être Premier Ministre même si votre dossier n'a pas été retenu. Est-ce qu'à présent, vous avez cette ambition d'être Premier Ministre de la transition ?

Me Mountaga Tall : Nous n'allons pas perdre beaucoup de temps sur ce qui s'est passé lors de ces épisodes malheureux où celui qui était à l'époque l'autorité morale du M5 s'est quasiment agenouillé pour me supplier de renoncer à mes ambitions pour le Mali et à mon ambition d'être candidat parce que le pays avait besoin de moi à ce moment-là pour assurer la primature. Je n'étais pas partant ni demandeur. J'ai accepté sur la base de ce qui a été dit. Quand on vous dit de ne pas mettre vos propres ambitions au-dessus du Mali, ça désarme un homme. Je m'en suis expliqué par écrit et cela n'a pas été contesté. Ce n'était pas un premier choix ni même un choix.

Renouveau TV : Voulez-vous dire que c'est l'imam Dicko qui vous a supplié d'être Premier ministre ?

Me Mountaga Tall : Effectivement ! Il m'a supplié avec des arguments auxquels on ne peut résister. Maintenant, il faut comprendre que j'ai été l'un des premiers et principaux artisans pour que Choguel soit Premier Ministre. Et je n'ai jamais manqué ni de soutien ni de loyauté. Pour répondre clairement



à votre question, il faut comprendre avant tout que je ne peux pas manquer de respect à un organe législatif. Malgré tout, je ne suis allé au CNT qu'une fois quand j'ai été convié pour discuter d'un projet de texte. Quand j'en sortais, tout m'obligeait à rendre visite au président du CNT qui d'ailleurs, sachant que j'étais là, a changé son agenda pour me recevoir. Donc ceux qui disent que je venais pour autre chose sont totalement à côté de la plaque.

Renouveau TV : La Russie de Poutine est sérieusement ébranlée par Evguéni Prigojine, chef de file de la milice Wagner. Est-ce que sur le plan de la géopolitique, le Mali doit s'inquiéter de la gestion de cette milice Wagner ?

Me Mountaga Tall : On se serait inquiété si le pouvoir russe avait vacillé. Le Mali a des relations d'État avec la Russie incluant le volet sécuritaire. Je ne vois donc pas ce que cela va changer vu qu'à ma connaissance, le Mali n'a pas de lien avec Wagner mais plutôt avec l'État russe.

Renouveau TV : Mais Poutine aussi bien qu'Evguéni Prigojine affirment que le Mali n'a pas traité avec l'État russe mais avec des organismes privés de la Russie. Sur quoi vous basez-vous donc ? sur la seule rhétorique du pouvoir malien, pour dire que Wagner n'est pas présent sur le sol malien ?

Me Mountaga Tall : J'ai essayé de comprendre ce que le ministre des Affaires étrangères russe a dit l'autre fois. Ce n'est pas par conformisme que je m'en tiens à la déclaration officielle des autorités de mon pays sur une question aussi sensible. Si j'ai des éléments plus convaincants que les interprétations des médias, qui ont plus d'une raison à vouloir mettre le Mali en difficulté, croyez-moi, je les aurais mis sur la table.

Renouveau TV : Toujours concernant l'épisode du PM. Choguel, nous constatons sur les réseaux sociaux que certains influenceurs demandent un remaniement ministériel. Pour eux, le changement de gouvernement s'impose. Est-ce que vous êtes d'avis qu'un changement de gouvernement s'impose avec ou sans le PM ?



Me Mountaga Tall : Il en va du remaniement ministériel comme de la dévaluation. On ne l'annonce pas à l'avance et des événements peuvent le précipiter ou le retarder. La décision de revoir le gouvernement appartient au chef de l'État et non aux influenceurs.

Renouveau TV : Pensez-vous que Choguel doit continuer ?

Me Mountaga Tall : Sachez que c'est le M5-RFP qui s'est réuni pour présenter la candidature de Choguel Kokala Maïga, parce qu'avec l'ex-CNSP, les accords étaient clairs. On devait désigner la personne que l'on voulait comme Premier ministre. Et ce jour-là, il était nécessaire pour nous de faire preuve de maturité. Donc, aujourd'hui, nous n'avons pas de raisons, au regard du bilan du gouvernement, de dire qu'il faudrait changer l'attelage. Je pense qu'il faut juste corriger les défaillances qu'il y a, comme cela existe dans toute œuvre humaine. Pour l'essentiel, je pense qu'il peut poursuivre. Et pour ma part, je ne pense pas qu'il faille limiter la taille d'un gouvernement. Il faut qu'on laisse le soin au chef du gouvernement de configurer le gouvernement. C'est ce point que nous devons aborder aujourd'hui dans la charte. La taille d'un gouvernement, aussi bien que la dénomination des ministères, répond à des préoccupations d'un moment donné. Je pense que pendant une transition, il ne faut pas cumuler les charges sur une tête. Il faut



en revanche faire en sorte que les responsabilités et les missions soient définies de façon très claire pour qu'elles soient bien exécutées.

Renouveau TV : le 18 juin dernier, les Maliens ont presque tranché la question du passage ou pas à une quatrième république. Cela par 97% de voix pour le Oui contre 3% de voix pour le non. La question qui a le plus attiré l'attention des populations est le taux de participation qui est estimé à 39% et le cas idéal où il n'y a pratiquement pas eu de référendum. Quel commentaire ?

Me Mountaga Tall : Je pense que nous devons tous nous préoccuper du taux de participation aux élections au Mali. Car il y a 30 ans, c'était à 43% et aujourd'hui à 39%. On peut dire que c'est à quatre points près. Mais il faut aller au-delà. C'est vrai que pendant longtemps, les Maliens ont été abusés et leur vote a été détourné. Mais nous devons travailler pour que chaque Malien comprenne que son bulletin de vote compte et que finalement c'est lui le souverain et c'est lui

qui décide. Il faut que nous travaillions pour pouvoir arriver à cela car c'est extrêmement important. Parce que dans un pays comme le nôtre où nous ne sommes pas riches, la première ressource c'est la ressource humaine. Il faut que cette ressource s'exprime. Ça, c'est sûr le taux de participation.

En ce qui concerne le référendum à Kidal, il est clair que le scrutin n'a pas eu lieu partout dans cette région. C'est une évidence, mais dire que ça n'a pas du tout eu lieu, il va falloir laisser la cour constitutionnelle décortiquer les résultats qui ont été proclamés par l'AIGE. En ma qualité d'homme politique, j'ai des militants un peu partout, sous réserve de confirmation, il y a eu quelques bureaux de vote qui ont pu ouvrir à Aguelhok et Tessalit. Mais à Kidal ville, je crois qu'il n'y a pas eu de vote.

Renouveau TV : Est-ce que le passage de la nouvelle constitution vers la quatrième république ne rend-t-il pas la charte caduque après proclamation de la cour constitutionnelle ? Est-ce que ce n'est pas la constitution seule-

ment qui sera notre boussole ? Et nous entendons dire souvent qu'il est avéré que Kidal n'a pas voté, la cour constitutionnelle doit rejeter le référendum. Juridiquement, est-ce que cela est possible ?

Me Mountaga Tall : Avant le référendum, j'ai entendu beaucoup de personnes dire que l'objet du référendum était de rendre la charte caduque et de permettre un certain nombre de choses. Je pensais qu'on disait cela pour avoir plus d'arguments pour le non. Mais j'ai observé que même après, beaucoup de gens de bonne foi le croient. Alors si la charte est caduque, qui va légiférer ? Parce que le droit c'est parfois le bon sens. Si la charte n'existe pas, ni le Premier ministre, ni le président de la Transition ne pourra rentrer dans ses bureaux. Personnellement, je n'ai rien perçu qui laisse croire que le président de la Transition est en train de faire un parjure. C'est-à-dire faire le contraire de ce qu'il a juré.

Renouveau TV : Donc pour vous, Assimi ne doit pas être candidat ?

Me Mountaga Tall : Cette disposition qui évoque qu'on peut démissionner de l'Armée pour être éligible n'est pas nouvelle. Cette loi existe depuis plus de vingt ans. Mais ce qui détermine la possibilité d'être candidat ou pas est ce qui est dans la charte. Et cette charte elle vaut jusqu'à la mise en place des autorités qui seront élues. Dans la charte, je crois qu'il est dit que ces dispositions ne peuvent pas faire l'objet de modification. Alors pourquoi vouloir salir quelqu'un qui n'a rien dit ni rien demandé ? Je ne fais pas de la politique fiction mais de la politique.

Renouveau TV : Vous êtes un des anciens de la classe politique malienne. Vous avez été plusieurs fois ministre député. Et vous étiez même en quête de la présidence de la République. Aujourd'hui, est-ce que ce n'est pas du pain béni pour vous étant donné que la charte existante interdit Assimi d'être candidat, Choguel premier ministre ne pourra pas non plus être candidat. Est-ce que vous n'avez pas le profil pour le M5- RFP pour être candidat à la prochaine présidentielle ?

Me Mountaga Tall : La candidature à la présidence de la République ne doit jamais être une initiative ou une aventure personnelle. Une candidature doit être portée. Deuxièmement, je suis dans une équipe. Je suis membre du M5- RFP à travers le CNID-Faso Yiriwa Ton. Le M5- RFP gère cette transition avec l'aile militaire. Ce ne serait pas de mon point de vue très élégant de décider seul qu'on sera candidat. Il faudrait discuter de ce sujet dans les différents cadres. Dans un premier temps, je pense que ce qui doit être fait c'est de tout mettre en œuvre pour qu'au sortir de la transition, un candidat acquis au changement qui s'est battu pour le changement soit élu. Une personne qui connaît les tenants et les aboutissants du changement puisse être là pour que les acquis de la transition ne soient pas dilapidés.

Renouveau TV : le vendredi 30 juin, le



conseil de sécurité de l'ONU se penchera sur la question de la décision du renouvellement ou pas du mandat de la MINUSMA au Mali. Par contre, du côté du gouvernement malien, on parle de retrait sans délai. Quel commentaire ?

Me Mountaga Tall : Vous savez, quand ce type de mission se met en place, on pense bien évidemment à sa fin car elle n'est jamais là éternellement. C'est pourquoi d'ailleurs le renouvellement se fait annuellement. Mais la MINUSMA a non seulement un problème, mais elle est un problème. J'ai eu la responsabilité de conduire beaucoup de délégations du FSD et du M5 pour parler avec les partenaires du Mali. Au cours d'une discussion avec le deuxième patron de la MINUSMA, nous avons convergé sur un fait. C'est que ce mandat n'est pas celui attendu par les Maliens. Pendant 10 ans, chaque année, le gouvernement du Mali demande le changement du mandat pour avoir un mandat plus robuste. Et pendant plus de 10 ans, nous nous heurtons à un refus du conseil de sécurité. Chose qui ne peut pas continuer. La demande de retrait faite par le Mali doit amener les différentes parties à faire preuve de responsabilité pour que le retrait se fasse dans le bon ordre et dans le délai nécessaire.

Renouveau TV : Le sort de la MINUSMA sera certainement réglé dans le sens du départ. Mais c'est avec des conséquences, vu que depuis son arrivée,

la MINUSMA a remplacé l'État dans beaucoup de missions. Quelle alternative voyez-vous ? Est-ce qu'il n'y a pas crainte que les arguments de la force ne reprennent le dessus sur les arguments du dialogue avec le départ de la MINUSMA ?

Me Mountaga Tall : Le drame pour moi serait que l'État malien se complaise dans cette posture qui consisterait à dire : «je suis congénitalement incapable d'assurer mes responsabilités régaliennes». Je suis d'accord avec le fait que la MINUSMA a fait beaucoup de choses dans l'humanitaire. Mais il faut que l'État malien ait une volonté politique assumée. Il faut savoir qu'une action politique ne peut réussir que lorsque certaines conditions sont réunies, à savoir : la vision politique et la volonté politique. Nous devons travailler à obliger l'État à combler le vide sécuritaire, le vide de développement et le vide humanitaire. Et concernant l'accord, c'est que ça ne marche pas. Parce qu'on saute comme un cabri pour demander incessamment d'appliquer les clauses. Sur cette question, ma vision est très claire. Il faudrait que les parties maliennes entre elles se disent quels sont les articles qui bloquent. Il faut vraiment que nous prenions nos responsabilités pour voir réellement ce que nous parties maliennes pouvons faire pour nous-mêmes.

Renouveau TV : vous dites que l'accord

bloque. D'ailleurs, le M5-RFP l'avait critiqué et l'actuel Premier ministre a écrit des livres sur la situation du nord et a demandé une relecture de l'accord. Vu qu'actuellement il a le levier de pouvoir et de décision. Qu'est-ce qui empêche d'aller vers la relecture de l'Accord ?

Me Mountaga Tall : Parce que jusqu'à présent, l'accord n'est pas mis en œuvre par les seules parties maliennes. La communauté internationale est très impliquée dans sa mise en œuvre. Donc, le gouvernement malien n'est pas seul à la manœuvre. Mais avec la nouvelle situation qui se crée, nous devons faire preuve de plus de leadership et encore une fois en investissant des pistes endogènes qui pourraient restaurer la confiance et nous permettre d'avancer. Si on fait fi des agendas politiques et personnels. Si nous mettons le Mali au-dessus de tout, avec une volonté et une vision politique nous pourrions peut-être changer le cours des choses. Ce qui s'est passé jusqu'à présent ne marche pas. Nous devons aujourd'hui analyser ce qui s'est passé jusque-là, prendre ce qui est à prendre et mettre de côté ce qui n'est pas possible d'endosser. Essayer collectivement et individuellement de s'élever pour que nous

sortions de cette situation qui est en train de s'éterniser. Il faut que nous sachions que Kidal doit rester au Mali et doit être traité comme les autres régions. Pour cela, il est temps que nous envisagions des solutions plus endogènes.

Renouveau TV : **La constitution qui est sur le point d'être remplacée est votre fille. Et à l'époque elle a été adoptée avec 43%. Vous convenez avec nous sur le fait que cette constitution de 1992 jouissait de plus de consensus que celle d'aujourd'hui. Est-ce que vous pensez qu'avec tout ce qui entoure cette nouvelle constitution et les conditions dans lesquelles elle a été votée mérite qu'elle soit promulguée par le chef de l'État ?**

Me Mountaga Tall : Notre pays est dans une situation délicate. Les marges de manœuvre dont nous disposons sont plus que réduites. Dès que la Cour constitutionnelle aura rendu sa décision, quelle qu'elle soit, tous les Maliens doivent tourner la page du référendum et faire face aux autres défis qui sont énormes, qui sont d'ordre économique, financier, sécuritaire, institutionnel, électoral, ...

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, la transition a redonné aux Maliens l'amour de la patrie et la volonté de défendre la patrie. Et sur ce socle, nous pouvons partir n'importe quel édifice à condition que le patriotisme prévale surtout.

Renouveau TV : **Avez-vous un mot de la fin ?**

Me Mountaga Tall : Le Mali est très fragile et nous avons beaucoup de problèmes. La solution est entre nos mains, car il faut que l'on prenne collectivement soin de ce grand malade. Cela ne peut pas aller avec les effets de manche. Deuxièmement, ceux qui pensent qu'ils peuvent bernier le peuple en l'infantilisant, surtout, il faut qu'ils sachent que le peuple est plus mature qu'ils ne le croient. Mon parcours ne m'autorise plus à voir les choses en noir ou en blanc. D'autant plus qu'il y a beaucoup de zones grises. Je ne peux pas faire l'impasse là-dessus. C'est pour cela que je dois être aujourd'hui plus le sapeur-pompier que le pyromane.

Transcription réalisée par Siguéta Salimata Dembélé



Cheick Ahmed Tidiane Diarra 3 min · 🌐

Isac SIDIBÉ (l'ancien président de l'Assemblée nationale), Mamadou Diarassouba (ancien questeur de l'AN) et Bavieux Touré (ancien président du FEMAFoot seront écoutés par un juge d'instruction le vendredi pour "atteinte aux biens publics."



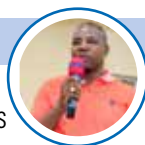
Maliweb.net



Maliweb.net - Biennale artistique et culturelle en temps de crise ; La diversité culturelle, un ingrédient pour la paix



Ammy Baba Cisse



Il y a des patriotes qui peuvent payer tous les biens de la Minusma pour donner au pays. A vos marques pour ces ventes aux enchères

GATIA



Sidi Mohamed Ag Elhadji Félicitations au nouveau secrétaire général du GATIA YOUSOUF AG MOHAMED



Radio Guintan Finzan



Qui est Aïché Baba Keita?

Aïché Baba Kéïta, la Présidente de la Forsat civile, est mariée et mère de deux garçons.

Aïché Baba KEITA a une licence en GRH, un master 2 en com marketing, un diplôme d'aptitude professionnelle en journalisme culturel, un diplôme en partenariat public privé. Elle a entamé sa carrière en 2006 alors qu'elle n'avait que 19 ans. C'était dans la première émission de télé réalité au Mali "Case Sanga".

Aïché Baba produisait cette émission avec ses cousins au sein de Fanaday Entertainment en partenariat avec Blonba. L'émission était diffusée sur Africable Télévision.

C'est suite à cela qu'elle a obtenu un stage à l'Office de radio et télévision du Mali (ORTM) aux côtés d'Adama Kouyaté chargé de l'encadrer parce qu'à la base elle avait fait finances-comptabilité à l'époque à l'Institut universitaire de gestion (IUG).

C'est quand cette présentatrice expérimentée a commencé à travailler qu'elle a envisagé de se spécialiser soit estimant

qu'Adama lui a mieux le pied à l'étrier. Elle était son assistante dans l'émission "Samedi Loisirs" pendant quelques années. Après, l'étoile du jour a repris service avec Blonba avec l'émission "Magnèbaga" avec Oumou Diarra dite Diéman et l'émission de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) "Baara" qui parlait des artisans qui n'ont pas l'occasion de paraître à la télé. Après cette aventure, elle a été détachée à l'Agence nationale d'investissements des collectivités territoriales (ANICT). Un tour après, elle revient à l'ORTM et avant de reprendre service, elle s'est dit que c'était mieux qu'elle crée une émission à travers ses contacts, elle s'est rendu compte que Mamoutou Kéïta avait une idée géniale qui parlait de "An bôkolo" qui faisait allusion à nos ethnies, les flux migratoires, etc. Elle a produit cette émission avec ce dernier pendant une année. Aïché Baba Kéïta a repris service à l'ORTM avec le journal en langue nationale parce qu'il y avait un besoin de femme présentatrice du journal en langue nationale. C'est après cet intermède que la direction de l'ORTM a ressorti "Grin de midi" du tiroir, qu'elle a relooké pour donner le produit tant prisé aujourd'hui.

HADJI Abdrahamane Doumbia « Responsable des infos de la Radio Guintan »



Charles Blé Goudé



On ne compte pas sur la nourriture de sa rivale pour promettre à manger à ses enfants.

NB: commentez

Les dix meilleurs commentaires seront les heureux invités de Charles Blé Goudé pour un déjeuner



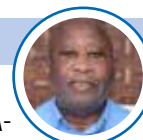
MALI KANU



« J'invite les femmes des militaires à commencer la sensibilisation dans les camps. Que les Colonels le veuillent ou pas, nous ferons d'eux nos candidats. Qu'ils abandonnent la tenue militaire » Honorable Moulaye Keita
Niang Tv



PPA-CI Relais



RETOUR AU BERCAIL DES ARTISTES PRO GBA-GBO EN CÔTE D'IVOIRE APRÈS 12 ANS PASSÉS EN EXILE.

Les artistes musiciens SERGES KASSY ET FRANÇOIS KENCY, après plus de 12 ans d'exil, rentrent en Côte d'Ivoire le mercredi 12 juillet par voie terrestre à partir de Noé, à la frontière sud avec la République sœur du GHANA, à partir de 13 heures. Quand à Gadji Celi son retour au pays prévu au plus tard le 20 juillet et fera deux concerts live mémorables à Abidjan, les 18 et 20 août 2023, respectivement au palais de la Culture et au palais de congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.



■ Sega diarra



#Mali : Quand le PM attribue des logements sociaux à ses enfants et non aux plus démunis, c'est une injustice. Quand une bourse d'études en Russie destinée à Diakaridja est injustement retirée, c'est de la corruption. Écoutez son histoire

■ Housseyne Ag Issa



#Côte #Mali Le Groupe d'autodéfense des Touareg Imghad et alliés (#Gatia) fidèles au gouvernement a travers le Général Alhaji Ag Gamou, annonce un nouveau bureau, choisit Youssef Ag Mohamed comme secrétaire général pour succéder à Fahd Ag Almahmoud. commentaire: L'exclusion de Fahd du mouvement peut être le résultat de ses critiques répétées des autorités de transition et de sa position a côté de la coordination des mouvements de l'Azawad #CMA à travers le Cadre Stratégique Permanent (#CSP), donc j'attends que la prochaine étape soit l'annonce du nouveau chef de Gatia, le retrait de son mouvement du cadre stratégique permanent.

■ Samba Gassama General



Je ne suis pas du tout content du bilan de la gestion du pays depuis 1968, j'en veux vraiment à nos dirigeants, je ne fais pas de différence, politiciens woou, société civile woou militaires woou déception dan !!! Je ne suis pas politique mais j'observe ce débat du bilan d'Alpha avec un sourire moqueur. Je vois des gens de l'URD applaudir le fait que Choguel héritier politique de GMT vilipende le bilan d'Alpha, oubliant que le bilan de Alpha c'est aussi le bilan de leur défunt président Feu Soumaila Cissé dit Soumi champion, que Dieu lui pardonne. Personne ne va nous tromper ici, nous savons tous qui est qui et qui a fait quoi. C'est-à-dire que quand tu réfléchis avec l'estomac il ne peut rien sortir de bon de ta réflexion.

■ Gouvernement du Mali



Dans le cadre du retrait coordonné, ordonné et sécurisé de la MINUSMA du Mali dans le délai imparti, conformément à la résolution 2690 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, accompagné du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de douze membres du Gouvernement, a tenu le mardi 11 juillet 2023, une séance de travail avec une équipe de la MINUSMA conduite par Monsieur EL-Ghassim WANE, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef de la MINUSMA. ORTM

Remaniement ministériel : Les partis bossateurs de campagne référendaire sortent bredouilles



Dans un décret signé par le président de la transition et rendu public le samedi 1er juillet, le gouvernement de la transition a enregistré un remaniement. Les partis politiques qui avaient exprimé leur soutien à la transition espéraient rentrer dans le gouvernement. La surprise a été amère.

Certains partis politiques ont exprimé leur soutien à la transition et à la nouvelle Constitution votée le 18 juin dernier. Ils étaient nombreux à inviter les militants à voter pour le "OUI". Une Constitution qui était décriée par eux parce que les conditions n'étaient pas réunies pour son élaboration et quelques articles ne leur plaisaient pas. Pourtant, ils ont exprimé leur soutien. Un agenda était caché derrière cette décision comme le soulignaient les observateurs bien avertis de la politique malienne. Ces partis de soutien de circonstance voulaient figurer dans le gouvernement parce qu'ils sevrés de la gestion des affaires depuis 2020. "Ce n'est ni la tête d'Assimi Goita qui leur plaisait, encore moins celle de Choguel Kokalla Maïga décrié par la classe politique pour manque d'inclusive dans la gestion des affaires. Il s'agissait d'approcher les autorités de la transition pour avoir un portefeuille gouvernemental", a dit un politicien qui a voulu garder l'anonymat.

La surprise a été grande pour eux après la proclamation de la liste de nouveaux membres du gouvernement avec à sa tête Choguel Kokalla Maïga. Est-ce le soutien exprimé çà et là a été vain, et le "Oui" à la nouvelle Constitution était-il vraiment sincère et sans arrière-pensée? Telles sont entre autres les questions qui taraudent dans les esprits. En attendant la réponse à ces questions, l'on peut dire sans risque de se tromper que l'attente des partis politiques comme l'Adema, le RPM et d'autres n'a pas été comblée.

Cette décision de gérer la transition sans les hommes politiques est conçue par certains comme une bonne chose. En associant les partis politiques à la gestion de la transition, cela créera un fossé entre Assimi Goita et sa population qui d'ailleurs exprime un dégoût pour la classe politique. La population leur reproche à tort ou à raison d'être à l'origine de la crise actuelle et Assimi Goita est considéré comme un sauveur. Les hommes politiques et le président Assimi Goita ne peuvent pas travailler ensemble et espérer combler l'attente des Maliens.

Ça se passe au grin : Choguel et ses démons



Les membres du grin estiment qu'il est temps que le premier ministre de la transition, Choguel Kokalla Maïga arrête les attaques et les guéguerres inutiles. Aujourd'hui notre pays n'a besoin que des voies et moyens pour sortir du trou et non des querelles de clochers.

Pour eux, Choguel Kokalla Maïga donne l'impression, à tout moment, de vouloir en découdre, et se croit obligé de se trouver à tout moment des ennemis, et non des adversaires.

En effet, lors d'une cérémonie avec certains membres du M5-RFP, à l'occasion de la présentation des vœux de la fête de tabaski 2023, le Premier ministre de la transition en répondant à une question sur le bilan de l'ancien Président Alpha Oumar Konaré, avait affirmé ceci : « je ne veux pas m'attarder sur certains. Lui, il n'a même pas dirigé le Mali. Quand on détruit l'armée, quand on détruit l'école, tu ne peux jamais me convaincre que tu fais du bien pour le pays ».

Aux yeux des membres du grin, ces propos ne sont nullement constructeurs. « Un ancien Président mérite un minimum de respect surtout de la part du Président d'une autre institution. Seule une personne minée par la rancœur peut agir ainsi et Choguel est rempli de haine », pensent-ils. A entendre les membres, il raisonne en opposant et il n'arrive toujours pas à se hisser à la hauteur d'un Premier ministre. Par ailleurs, ils invitent les colonels à intervenir pour réduire les tensions. « Cette transition ne gagnera rien dans la division des Maliens », disent-ils. Pour faire face à la France et autres, les membres pensent que nos autorités de la transition doivent au préalable prôner l'unité.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune

Dans tous les cas de figure, les partis politiques qui se trompent rarement de leur calcul politicien ont vu pour la première fois leur équation avec des inconnus sans avoir la solution de résolution. Le président de la transition Assimi Goita est en train de déjouer les pronostics !

Bissidi SIMPARA
Source : L'Alerte

Mali : L'armée dément la libération de "prisonniers terroristes" contre des otages maliens



La direction de l'information et des relations publiques de l'armée malienne (DIRPA) a démenti, mardi, la libération de prisonniers du groupe état islamique au grand Sahara (EIGS) contre des otages maliens, tel que relayé par des médias étrangers.

« Comment vouloir lutter contre le terrorisme et libérer des terroristes ? », s'est interrogé le Colonel Souleymane Dembélé Directeur de la DIRPA au cours d'une conférence de presse organisée mardi à Bamako.

« Je n'ai aucune information concernant la véracité de cette information relayée par des médias étrangers sur les réseaux sociaux. Ce qu'il faut se dire c'est qu'on ne peut pas lutter contre le terrorisme et vouloir libérer des terroristes » a-t-il déclaré à la presse.

Citant plusieurs sources sécuritaires maliennes et diplomatiques, Radio France internationale (RFI), avait rapporté samedi 08 juillet que les autorités de transition maliennes ont libéré des prisonniers du groupe ÉIGS. Selon RFI, ces libérations ont bénéficié à des cadres du groupe à savoir Oumeya Ould Albakaye qui avait été arrêté par la force française Barkhane en juin 2022 avant d'être remis aux autorités maliennes de transition. Le second, Dadi Ould Cheghoub, plus connu sous le nom d'Abou Dardar, avait également été arrêté par Barkhane, en juin 2021. C'était même sa seconde arrestation, puisqu'Abou Dardar faisait partie des prisonniers libérés en échange des otages Sophie Pétronin et Soumaïla Cissé, en octobre 2020 a précisé RFI.

La même source avait souligné que ces libérations avaient pour objectif d'obtenir la libération d'otages maliens et l'instauration d'une trêve qui doit permettre aux autorités de transition de mener leurs activités, notamment électorales, dans les zones contrôlées par le groupe État islamique, et principalement à Ménaka.

Outre, ce démenti, le Colonel Souleymane Dembélé Directeur de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) a indiqué que 51 "terroristes" ont été neutralisés et 55 autres suspects arrêtés au cours des opérations militaires menées au cours du mois de juin 2023.

Source : AA

Drame à Kita : Un arbre s'écroule et tue 3 personnes



Avant-hier lundi 10 juillet 2023, vers le petit soir, une tragédie s'est produite dans la ville de Kita, un gros arbre, poussé par un vent violent, s'est abattu sur trois personnes, toutes sur une même moto (Sanili), dont une femme, son enfant et un homme, tous morts.

Les populations sont encore sous le choc provoqué par la mort brutale des 3 personnes, écrasées par un gros arbre dans sa chute. Les victimes

Il s'agit d'une dame et son enfant, et un homme âgé d'une trentaine d'années. Leurs identités ne sont pas encore connues au moment où nous mettons sous presse. Cet accident mortel de la nature est survenu au niveau du pont du quartier Doubakourani, vers l'entrée de la ville, en quittant Bamako. En se rendant chez eux, ces trois individus ne savaient pas qu'ils avaient tous rendez-vous avec la mort.

Selon nos sources, les faits se sont produits aux environs de 18 heures 30 minutes, dans des circonstances assez troubles. Pour des raisons non encore élucidées, le gros arbre s'est effondré, certainement sous l'effet du vent de ces temps pluvieux. Malheureusement, un homme sur sa moto, remorquant une femme et son enfant se trouvaient au mauvais moment et au mauvais endroit. Le gros arbre est tombé dans un bruit effroyable sur les 3 personnes, les écrasant littéralement sur place. Cet arbre, selon le chef du quartier de Doubakourani, est vieux de décennies. Et d'ajouter qu'en voyant ledit arbre, à première vue, il est bien debout et assez solide et nul ne pouvait imaginer qu'il pouvait s'écrouler totalement ; mais son intérieur est pourri.

Cet événement tragique survenu dans la région de Kita est une véritable perte pour la population. La vie de ces trois personnes a été brutalement brisée à cause de la chute de cet arbre. Les trois corps ont été transportés par les sapeurs pompiers vers le grand hôpital (Adawa) de la ville de Kita.

Il est important de souligner que de tels accidents sont imprévisibles et les populations doivent, en ces temps de pluies, rester vigilantes face aux dangers et risques de la nature qui peuvent générer des drames.

Lamine BAGAYOGO
Mali Horizon

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription :
300 000 FCFA

Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023

MADE IN
BRITAIN





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Lutte contre le terrorisme : Plus d'une centaine de terroristes neutralisés

Les Forces armées maliennes (FAMa) maintiennent la pression sur les Groupes armés terroristes (GAT) dans le cadre du plan Maliko de l'Opération Kèlèti-gui. Lors d'une conférence de presse tenue mardi dernier, le chef de la DIRPA a souligné que, le mois dernier, les FAMa ont multiplié les opérations dynamiques dans toutes les zones d'opérations et dans le sud du pays afin de sécuriser les activités ferroviaires, notamment la reprise du train voyageur, le scrutin référendaire et la Biennale artistique et culturelle à Mopti.

Grâce à des renseignements, l'armée a mené plusieurs opérations aéroterrestres qui ont permis de neutraliser 51 terroristes et d'interpeller 55 suspects, en détruisant cinq bases ennemies. De plus, huit Engins explosifs improvisés (EEI) ont été détruits et plusieurs armes et munitions ont été récupérées, dont 21 AK47, 2 PKM et cinq fusils de chasse, ainsi qu'une importante quantité de matériel roulant, dont deux véhicules pick-up.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'exécution de 14 opérations aéroportées, 27 missions de reconnaissance offensives, 15 frappes aériennes impliquant des drones et des avions Albatros de l'armée de l'air. Ces missions offensives ont principalement été menées dans les secteurs de Sévaré, Macina, Nara et Bafo, Ménaka, Ansongo, Gao, Bandiagara, Boni et dans la zone sud-ouest vers la boucle du Baoulé. Pendant la période considérée, la troisième dimension, représentée par le vecteur aérien, a été plus active que jamais, avec 174 vols d'appui-feu, 89 vols de reconnaissance et 16 vols d'évacuation sanitaire.

Au cours de ces opérations, les FAMa déplorent six morts et deux blessés dont les vies ne sont plus en danger. Ces informations ont été communiquées hier lors de la conférence de presse mensuelle de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA), dans les locaux de la structure. La conférence était animée par le directeur du service, le colonel Souleymane Dembélé, en présence d'autres responsables de la DIRPA.

Dans son exposé, le conférencier a largement expliqué les détails des opérations militaires sur le terrain, avant de rappeler les principales activités prévues au niveau du département de la Défense et de l'état-major général des armées pour le mois de juin. Selon le colonel Souleymane Dembélé, la situation sécuritaire du mois a été relativement calme, avec moins d'attaques contre les Forces de défense et de sécurité par rapport au mois de mai.

Le chef de la DIRPA a souligné que, bien que les GAT soient affaiblis par la pression des FAMa, ils conservent encore des capacités de nuisance qui leur permettent de mener des actions de harcèlement sur des cibles vulnérables (postes et contrôles), de poser des EEI et de saboter les réseaux GSM. Les Forces armées maliennes (FAMa) continuent leurs opérations de manière autonome et mènent également des actions conjointes avec certaines forces, notamment l'Armée burkinabé, dans le cadre de l'opération Kapidgou qui a débuté en janvier dernier.

Lorsqu'on lui a demandé si l'Armée avait la capacité de combler le «vide sécuritaire» qui sera laissé après le retrait de la MINUSMA, le



colonel Souleymane Dembélé a tenu à rassurer. «Personne ne viendra se battre à la place des FAMa. Avant même l'arrivée des forces de l'ONU, d'autres partenaires militaires se sont retirés sans que cela ne mette en péril la sécurité des Maliens», a-t-il répondu. Il a également ajouté que le Mali, à travers son armée, fera face résolument à son destin pour «remporter cette guerre asymétrique». Il a également invité la presse à diffuser des messages rassurants à la population.

En ce qui concerne le chef d'état-major général des armées (CEMGA), le responsable de la DIRPA a souligné qu'il a demandé aux FAMa d'accompagner le processus de retrait de la MINUSMA. De plus, le CEMGA invite les groupes armés signataires à se joindre à ce processus de retrait de la MINUSMA et à faire preuve de clairvoyance et de responsabilité, dans le but de parvenir à un retour définitif de la paix et de la pacification de la zone. Enfin, l'officier supérieur a appelé les populations à soutenir et à collaborer avec les FAMa, car cela est la seule garantie d'un Mali apaisé et réconcilié.

■ Binadjan Dombia

Lutte contre le terrorisme : Le CMGA appelle la CMA à se joindre aux FAMA après le départ de la Minusma

Le directeur de la DIRPA, le colonel Souleymane Dembélé, a fait le point de la situation sécuritaire sur le terrain, ce mardi 11 juillet 2023, lors de son habituelle conférence de presse avec les hommes de médias. Il a fait part de l'instruction donnée par le chef d'état-major des armées aux forces armées et de sécurité. Selon lui, ce dernier a invité les hommes de troupes, les officiers, les sous-officiers et officiers à ne pas poser d'actes contraires à l'éthique militaire contre la Minusma et ses travailleurs, à travailler main dans la main avec la Minusma jusqu'à son retrait.



Le chef d'État Major des Armées, selon le directeur de la DIRPA, a invité les groupes signataires de l'accord de paix à se joindre à leurs frères FAMA pour lutter ensemble contre les terroristes après le retrait de la MINUSMA. Il a aussi appelé les populations au soutien des forces Armées et de sécurité, seul gage de paix et de réconciliation.

Concernant les événements du mois de juin dernier, le colonel Dembélé dira que l'armée a maintenu la pression sur les groupes terroristes. « Les FAMA se sont lancées à la recherche des terroristes, et ont procédé à la destruction de leurs sanctuaires avec l'opération Maliko et l'opération Kélétiqoui », dit-il. Selon lui, le mois de juin a été relativement calme, contrairement au mois de mai. Cependant, il a indiqué que la boucle du Baoulé

a fait l'objet d'attaques terroristes contre les populations civiles.

Aux dires du colonel Dembélé, les FAMA ont mis l'accent sur la sécurisation de l'élection Référendaire, de la voie ferroviaire, et de la biennale. Celle-ci a été une satisfaction, a-t-il indiqué. Il dira que le Burkina et le Mali ont aussi mutualisé leurs forces pour une opération d'ensemble appelée 'CAPIDOU'. La

première phase de cette opération a été installée au Mali à Sevaré et la deuxième phase au Burkina, à Ouahigouya. Il a indiqué que le bilan est prometteur. En termes d'opérations menées sur le terrain, le colonel Dembélé a indiqué que 14 opérations aéroportées ont été menées dans les zones du centre ; 27 opérations offensives à Macina, Gao ; 15 frappes de MIG ; 5 sanctuaires terroristes détruits ; 51 terroristes neutralisés ; 21 AK 47 ; 2 Pickups ; des chargeurs et d'autres matériels récupérés ; 8 engins explosifs détruits.

Aussi, il dira que les FAMA ont apporté assistance aux populations démunies. Concernant tous ces théâtres d'opérations lors des transports des troupes des délégations de la biennale à Mopti, les FAMA ont procédé à l'interpellation d'environ 55 personnes qui ont été mises à la disposition de la gendarmerie. Il y a eu également 7 bases détruites ; 2 véhicules saisis et 7 fusils de chasse. Il a regretté la mort de 6 soldats et 2 blessés côté ami. En somme, à l'en croire, l'armée a fait 174 sorties ; 377 vols ; 16 sorties en termes d'évacuation sanitaire. Selon le directeur de la DIRPA, les FAMA ont subi moins d'attaques

courant juin et ont été moins confrontées aux incidents d'EEI.

Cependant, il dira que les terroristes ont mis la pression sur les populations pour les réduire au silence, car ils ont compris que celles-ci collaborent maintenant avec les Forces armées et de sécurité. Il a noté que les avions ont été plus actifs ce mois de juin avec 174 vols d'appui feu. Il n'a pas manqué d'indiquer que les groupes terroristes, bien qu'affaiblis, possèdent encore des capacités de nuisance leur permettant de mener des actions de harcèlement sur nos groupes cibles, à savoir les postes de contrôles ; la pose des EEI.

En termes d'activités du département, il a fait savoir que le ministre de la défense a donné des médailles à 6 officiers russes, et que le chef d'Etat Major a effectué des déplacements au nord pour rencontrer les troupes sur le terrain.

Aux nombreuses questions des journalistes concernant la sécurisation des zones après le départ de la MINUSMA, le colonel a été

on ne peut plus clair. Selon lui, les Maliens doivent comprendre que personne ne viendra nous sécuriser sauf nous-mêmes. Il a pris l'exemple sur Barkhane pour dire que beaucoup s'inquiétaient, mais qu'aujourd'hui, ce départ n'a pas eu d'influences négatives sur le terrain. Alors, selon le colonel Dembélé, les Maliens ne doivent compter que sur eux-mêmes. Certes la MINUSMA a apporté quelque chose, mais cela ne doit pas être une fin en soi, va-t-il ajouter.

Selon lui, les Maliens doivent aider leur armée qui ne cesse de monter en puissance en termes de recrutement, d'achat de matériels et de formation. Il dira que c'est avec l'implication de tout le monde que nous gagnons cette guerre. Selon le colonel Dembélé, chaque malien, où qu'il soit, doit savoir que cette guerre le concerne et que sa sécurité commence par lui-même d'abord. Au nom des plus hautes autorités militaires, il a signifié l'engagement total de l'armée à sécuriser les populations.

Fakara Faïnké

Source : Le Républicain



Sahel : “Le G5 a besoin du Mali et le Mali a besoin du G5”

Le politologue Ahmedou Ould Abdallah, président du centre de recherche 4s à Nouakchott, explique pourquoi la Mauritanie appelle le Mali à revenir au sein du G5 sahel. Interview.



A l'occasion de l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel, lundi [10.07.23], à Nouakchott, le président mauritanien a de nouveau appelé le Mali à rejoindre le G5 Sahel.

Les autorités de transition malienne ont décidé de se retirer, en mai 2022, de cette structure sous-régionale de lutte contre le terrorisme. Et ont retiré un mois plus tard leurs soldats de la brigade d'intervention du G5.

Le politologue Ahmedou Ould Abdallah, président du centre de recherche 4S à Nouakchott, et lui-même ancien chef de la diplomatie mauritanienne, estime qu'en effet, le Mali doit dépasser les tensions ac-

tuelles et reconnaître qu'il a besoin, sur le long terme, de coopérer avec les autres Etats sahéliens, tout comme ses voisins aussi ont besoin du Mali.

Pourquoi la Mauritanie a-t-elle appelé le Mali à réintégrer le G5-Sahel?

Ahmedou Ould Abdallah : La Mauritanie souhaite le retour du Mali [au sein du G5-Sahel] pour des raisons multiples. D'abord de proximité humaine, géographique. C'est le pays avec lequel nous avons la plus grande frontière terrestre.

Il y a un problème d'actualité aujourd'hui: la réunion de l'Otan, à Vilnius. Je ne veux pas exagérer, comparer ce qu'on ne peut pas

comparer, mais il n'y a pas de continuité géographique entre les Etats-unis et l'Europe. En revanche, il y a bien une continuité humaine, culturelle, comme celle qui existe entre le Mali et le G5.

Il est très bon d'avoir cette continuité géographique, mais si le Mali décide pour des raisons qui lui sont propres de ne pas le [rejoindre], le G5 doit continuer à exister. Et le plus grand bénéficiaire du G5, c'est le Mali. Les gens qui ont fait les plus grands succès contre l'instabilité au Mali en 2012, 2013 et 2014, ce sont les forces tchadiennes. Or le Tchad n'a pas de frontière avec le Mali.

Le G5 continue-t-il réellement d'exister, de poursuivre ses activités, y compris depuis le départ du Mali en mai 2022, et surtout depuis le retrait des soldats maliens, qui représentait plus d'un quart de la force conjointe du G5?

Ahmedou Ould Abdallah : Le Mali a besoin de ses forces pour lui-même. Il a besoin de forces étrangères pour soutenir le pays. Les mécontentes temporaires ne doivent pas fonder la politique extérieure ou de défense. Je pense – et j'espère – que la présidence allemande [de l'Alliance Sahel], qui est très ouverte, qu'on ne peut pas accuser de tel ou tel passé qu'on peut attribuer, à tort ou à raison à d'autres pays, que la présidence allemande sera efficace, effective pour nous aider à avancer.

Est-ce que c'est possible pour le G5 d'avoir des succès sans le Mali ?

Ahmedou Ould Abdallah : Tout-à-fait. Il n'y a aucun pays qui soit indispensable, mais on a toujours besoin d'un grand nombre d'alliés et de pays amis à un moment où [le Mali] fait face à une grave crise, par le retrait des troupes des Nations unies et à ce problème d'un vide économique à partir de ces semaines et jusqu'au 31 décembre.

Source : DW

Dr. Traore Abdoul Aziz, chirurgien-dentiste : « Une infection dentaire peut conduire à la mort »

L'hygiène buccale permet d'éviter les caries dentaires et les différentes maladies de la gencive. Dr. Traoré Abdoul Aziz, chirurgien-dentiste, praticien hospitalier CHU-CNOS Bamako, médecin résident en orthopédie dentofaciale, CHU Ibn Rachid, Casablanca, Maroc, nous édifie.



Mali Tribune : Qu'est-ce qu'une bonne hygiène bucco-dentaire ? Et quelle est son importance ?

Dr. Traoré Abdoul Aziz : L'hygiène est l'ensemble des principes et pratiques qui permettent de préserver, voire d'améliorer la santé de façon générale. Ce concept s'applique à la bouche et aux dents. La bonne hygiène de la bouche s'inscrit donc dans ce

sens et fait écho à une bouche agréable et à des dents saines. Il est donc important de suivre les conseils des professionnels en la matière afin d'avoir un état buccodentaire correcte.

La bouche est le reflet de la santé générale et est indissociable des petits gestes du quotidien : Se nourrir, parler, éduquer, communiquer, crier, embrasser, rire et j'en passe

sont tous des merveilles de la vie de tous les jours et peuvent constituer un véritable handicap pour celui qui présente une cavité orale disgracieuse, voire même repoussante d'où l'intérêt d'avoir une bonne hygiène orale.

Mali Tribune : Quelles sont les conséquences d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire ?

Dr. T. A. A. : Une mauvaise hygiène bucco-dentaire est très néfaste pour la santé. La mauvaise hygiène est le point de départ de la plupart des maladies de la bouche comme la carie, les maladies de la gencive qui peuvent se compliquer et atteindre d'autres organes. Il faut toujours garder en tête qu'il n'y a pas un sang pour le cœur, un sang pour les poumons, pour les pieds... c'est le même qui circule dans tout le corps et il peut donc véhiculer les germes à travers tout l'organisme. Une infection dentaire peut se compliquer et aller jusqu'à donner la mort.

Mali Tribune : Quelles sont les maladies bucco-dentaires les plus fréquentes ?

Dr. T. A. A. : La carie, la gingivite, le mauvais alignement des dents (dysharmonie dentaire) sont des maladies assez récurrentes en consultation odontologique.

La carie c'est l'apparition d'une cavitation, d'un trou au sein de la dent... Elle est causée par l'acide qui vient de la dégradation des sucres alimentaires par les bactéries de la bouche et peut progresser jusqu'à la destruction de l'organe dentaire.

La gingivite c'est l'inflammation de la gencive... Elle devient rouge, douloureuse, gonflée et saignante ; ses causes sont multiples, mais la mauvaise hygiène est prépondérante. Le mauvais alignement des dents est très souvent génétique c'est-à-dire hérité des parents. Elle peut être très disgracieuse amenant certains patients à se retirer de la vie sociale. Elles sont appelées « malocclusions » et sont corrigées par le dentiste spécialisé en orthodontie.

Mali Tribune : Selon vous, qu'est-ce qu'il faut pour une bonne hygiène bucco-dentaire ?

Dr. T. A. A. : Les principes d'une bonne hygiène sont : alimentation correcte et régulière, se nettoyer systématiquement les dents après avoir consommé des aliments sucrés et/ou collants comme le chocolat, éviter de grignoter, se brosser les dents, la gencive deux à trois fois par jour avec une pâte dentifrice fluorée et une brosse à dents et ce durant 3 à 5 minutes minimum. En plus, il faut utiliser des artifices comme le fil dentaire, les bains de bouche pour compléter le brossage, effectuer un détartrage au moins une fois par an, aller tous les 6 mois voir un dentiste pour un contrôle de routine. La clé, c'est le brossage, le brossage, le brossage encore.



Mali Tribune : Quand et comment peut-on changer de brosse à dents ?

Dr. T. A. A. : La clé une fois de plus, est le brossage... Le bon brossage en respectant le matériel, la technique et le temps. Il est judicieux d'utiliser une brosse souple, ou medium, jamais rigide car cela blesse la gencive. La brosse doit de préférence être facilement malléable, avoir une petite tête pour se

faufiler facilement dans les zones difficiles d'accès. Elle doit aussi être changée tous les mois.

De nos jours, il existe des brosses électriques qui permettent par leur action autonome plus d'efficacité dans le brossage. Ceci est prouvé par des études scientifiques sérieuses.

L'hygiène est cruciale pour la santé en général et la santé bucco-dentaire en particulier et nécessite une rigueur et une discipline dans sa mise en œuvre.

Son absence peut causer de nombreuses perturbations de l'équilibre de la vie d'un homme. Pour ce qui est de la bouche et des dents, une alimentation saine et un brossage dentaire correct biquotidien avec une brosse à dents adaptée et une pâte dentifrice fluorée suffisent à assurer une bonne santé orale.

Propos recueillis par
Aïchatou Konaré
Source : Mali Tribune





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Gestion des ministres sortants « félicités » par le chef de l'état : A quand l'audit ?

Le MaliKura doit inscrire le principe de la redevabilité en lettres d'or et exiger que la gestion des ministres sortants (qui viennent d'être reçus et félicités par le chef de l'Etat) soit auditée. Quid de la déclaration de leur patrimoine ?



Le concept du « Mali kura » (renouveau malien ou l'ère du changement) appelle à des actes de gouvernance patriotes et rénovateurs. Tels sont les qualificatifs reconnus aux actions du président de la Transition, le Col Assimi Goïta. Et, quand le chef de l'Etat reçoit en audience les désormais anciens membres du gouvernement au Palais de Koulouba, l'on s'empresse de saluer l'acte qui, a priori, signifie que le pont n'est pas coupé entre ces cadres et l'Etat. Cela devrait donc signifier que ces hommes et femmes

doivent garder à l'esprit le principe de la redevabilité, principe congénital à tout Etat de droit ; c'est-à-dire qu'ils doivent s'attendre à rendre comptes de leurs gestions encore fraîche dans les mémoires. Etaient-ils aux affaires ou dans les affaires ?

Il n'est pas exclu que le chef de l'Etat adresse ses « amabilités » à ces ministres évincés. Mais, devrait-il les féliciter tous, alors que parmi eux, il y en a qui devraient, en principe, faire un tour au Pôle économique, pour

s'expliquer sur leurs actes de gestion ? N'y a-t-il pas là des indices d'un... politiquement incorrect de la part du chef de l'Etat ? Rien n'est moins sûr ? car, le changement doit se traduire par des exemples et des actes forts significatifs.

En effet, quel est le sentiment du citoyen qui voit tous ces anciens ministres solennellement « félicités » par le chef de la Transition ? N'y a-t-il pas sincèrement parmi eux des cadres qui ont démérité, qui ont posé des

actes de malversations ou supposés tels ou encore qui seraient impliqués dans des dossiers à éplucher ? Quid du dossier des engrais et intrants agricoles livrés en retard ou pas du tout livrés ? Quid des concours de recrutement entachés ou réputés empreints de favoritisme ?...

Dans tous les cas, ne serait-il pas indiqué de faire auditer plus de deux ans de gestion publique de nos désormais anciens ministres du Mali kura ? Et dire que le chef du Gouvernement ne se fait pas prier pour les auréoler de son satisfecit, alors qu'il aurait fallu simplement les « remercier » d'avoir servi le pays. Quitte aux structures de contrôle de l'Etat, comme le Vérificateur Général, l'OCLEI d'aller investiguer dans leurs départements respectifs. Car, l'on sait qu'il est difficile de gérer les affaires publiques et sortir blanc comme neige !

En outre, selon les principes républicains et de gouvernance orthodoxe, ces ministres devraient envoyer leurs déclarations de patrimoine à la Chambre des comptes de la Cour suprême (future Cour des comptes), pour en vérifier l'évolution. Tant que cela n'est pas fait, aucun chef d'institution ne doit se mettre à les encenser comme « bon serviteur de l'Etat » ! Il y a sûrement parmi

ces anciens ministres, des cadres valeureux et exemplaires, qui méritent même des décorations. De même, que parmi eux, certains pourraient avoir des casseroles.... Les loger à la même enseigne, c'est mélanger torchons et serviettes ! Ce qui est dommage pour l'ère du changement appelé de tous les vœux ! Il urge de fouiller et fouiner dans la gestion de ces anciens ministres et ériger cette action en règle rigoureuse. « Quand on sert l'Etat, on rend compte », souligne un principe de Transparency international. Il est donc révolu l'époque où on quitte ses fonctions ministérielles pour aller en villégiature, avec des fonds issus de pots-de-vin et autres pratiques opaques...

Comment le chef de la Transition, réputé chantre du Malikura, icône de la « gouvernance vertueuse », peut-il se permettre de mélanger la bonne graine et l'ivraie ? Le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, est donc allé trop vite, en honorant l'ensemble des ministres sortants, du gouvernement Choguel Kokalla Maïga I. Le geste paraît anodin, mais très significatif, inédit et un peu maladroit. L'occasion de cette audience peut permettre de féliciter les méritants et blâmer les éventuels indéclicats, sans les nommer. Ce qui aiguisera l'appétit d'éventuels Procureurs du Pôle économique

de chercher à voir clair dans leur gouvernance..

En effet, c'est une première dans l'histoire du pays, que le chef de l'Etat daigne recevoir les ministres remerciés du gouvernement, pour plusieurs raisons. Fautes et/ou incompétences pour les uns, nécessité de dynamiser l'équipe gouvernementale pour d'autres

Et c'est en présence du Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, que les ministres évincés ont unanimement répondu à l'invitation du président de la Transition, qui a saisi cette occasion pour les « féliciter et leur témoigner la reconnaissance du peuple malien », au nom duquel ils ont accompli leurs missions. Et c'est là que l'opinion s'interroge sur la pertinence de cette rencontre. Pourquoi le Col Assimi Goïta peut féliciter hâtivement tout ce beau monde. Un encouragement à la médiocrité et à la mauvaise gestion pour certains ? Cet acte de félicitation peut dissuader l'initiative d'auditer leurs gestions ? Cela ne devrait pas être. Au contraire. Ne dit-on pas que la confiance n'exclut pas le contrôle ?

Bruno Djito SEGBEDJI
Mali Horizon

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74^{ans} **Malikilé**

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Mali : Assimi, maître du jeu

Après deux parenthèses douloureuses ouvertes par le coup d'Etat militaire de novembre 1968 et la révolution galvaudée de mars 1991, le vote référendaire du 18 juin 2023 ouvre la voie à l'avènement de la 4^{ème} République.



Les multiples bégaiements de l'histoire sont l'œuvre de dirigeants politiques à la cécité avérée et la démocratie frelatée instaurée en 1992 a fini par casser tous les ressorts du pays qui, tel le phénix est en train de renaître de ses cendres, confirmant un adage fétiche qui proclame que le Mandé peut tanguer, vaciller mais ne sombrera pas. Le duo Assimi – Choguel par sa complémentarité, sa pugnacité et son sérieux apporte au peuple malien et à toute l'Afrique un réel motif d'espoir, grâce à une démarche de rupture à la fois audacieuse, rigoureuse et imparable.

Les coups gagnants d'Assimi Goïta

Depuis que Soundjata Kéïta a réuni les rois à Kurukanfuga pour établir la Charte du Mandé et jeter les bases de l'empire, le vivre ensemble est devenu une réalité qui résiste à l'épreuve du temps. Chaque peuple du Mali a une histoire glorieuse écrite par de grands hommes et les exemples les plus poignants viennent de la résistance à la pénétration coloniale qui a été un combat de tous les jours pendant plus d'un demi-siècle. Les faits d'armes ne manquent pas de Sabouciré à Gao en passant par le Bélédougou, Sikasso et Ségou. Les dirigeants de la Transition ne sont pas moins méritants, d'autant plus que les adversaires sont puissants et redoutables : la France, la Cedeao et la Minusma pour les plus connus. Quand les méthodes de la Cedeao et de l'Union Africaine ont montré

leurs limites, on a vu le grand ordonnateur français se jeter sans réserve dans la bataille mais il a dû lui aussi jeter l'éponge au pied du grand maître et géant américain. Le Mali est resté debout et encore plus fort. Qui l'eût cru ? Au plan national, les principaux acteurs du mouvement dit démocratique et leurs affidés ont été contraints à une retraite sabbatique face à la détermination des forces du changement. Comment ne pas saluer le choix par les autorités d'un partenaire aussi stratégique et déterminant que la Russie de Poutine ? Ce partenariat a permis d'équiper les forces de défense et de sécurité pour répondre efficacement au défi sécuritaire sur l'ensemble du territoire et même au-delà, comme il permet dans un contexte de crise aussi grave, de soutenir la diplomatie

maliennne qui se hisse à un niveau rarement atteint par un pays africain. En vérité, c'est de l'intérieur que le monde occidental est en train de s'effondrer et ce déclin est d'abord moral avant d'être économique et militaire, à un moment où les Russes et les Chinois sont suffisamment forts pour ne pas plier l'échine. L'Ukraine est le test qui a mis à nu les limites du système occidental des sanctions car 80% du monde refuse de les appliquer contre la Russie. L'Occident est victime du complexe de supériorité et de son instinct de prédation. Comment peut-il s'entêter à faire la guerre avec une armée qu'il n'a pas ? L'orgueil précède toujours la chute.

L'occident ou l'arroseur arrosé

En temps de paix, la démocratie fonctionne suivant le système majoritaire alors qu'en période de guerre, seul le chef sur la base de pouvoirs exceptionnels doit décider et bénéficier du soutien de la population et de toutes les institutions. Le visage de la démocratie est différent d'un pays à l'autre. Ainsi, les USA, la France, l'Allemagne, l'Italie ont des systèmes différents les uns des autres pendant qu'il existe en Europe des monarchies. Pour autant, cherche-t-ils à les uniformiser comme on voudrait le faire pour les pays d'Afrique ? Non. C'est la preuve que l'intrusion de l'Occident guidé par la France dans la vie politique des Etats cache une volonté de déstabilisation pour faire main basse sur les richesses. Cela est d'autant plus exact que les responsables politiques africains dociles ne sont jamais inquiétés pour des questions de droits de l'homme ou de violation de la Constitution, pendant que la propagande est entretenue par leur presse pour vouer aux gémonies les dirigeants privilégiant les intérêts de leurs pays. En effet, l'auteur d'un putsch militaire sanglant peut être félicité et investi au Tchad par le président français pendant qu'un putsch survenant à la suite d'une révolution sociale au Mali n'ayant fait aucune victime peut s'avérer un cas pendable. Les maliens et une bonne partie des africains ont compris le jeu malsain de l'Occident qui est

le seul vrai maître des terroristes qui écumement le Sahel. En réussissant à les contrarier, Poutine apparaît plus que jamais comme la solution face aux appétits gloutons des présidents Biden et Macron. Si la demande maliennne du retrait sans délai de la Minusma a provoqué l'étonnement et la colère dans le monde occidental, elle a plutôt suscité l'incrédulité puis l'admiration chez de nombreux peuples opprimés d'Afrique. Tous les observateurs sont d'accord que le positionnement actuel du Mali est prometteur sur l'échiquier africain et même mondial, après sa double victoire au plan sécuritaire et diplomatique. Avec un potentiel minier et énergétique énorme, place désormais au redressement de l'économie nationale plombée par plusieurs décennies de gabegie et de corruption.

Les recommandations pertinentes des Assises Nationales de la Refondation ont été

transcrites dans la nouvelle Constitution, offrant au Gouvernement un programme cohérent et une grande marge de manœuvre. La diplomatie et la défense du pays ayant été largement améliorées, le choix des hommes pour le changement devient la priorité. Le réaménagement du gouvernement semble répondre à cette préoccupation. Toutefois, il est indispensable de mettre fin au désordre social interne qui n'est rien d'autre qu'une survivance du libertinage entretenu depuis trente ans. L'espoir est permis à condition de se débarrasser des partenaires étrangers arrogants et encombrants, sans oublier les politiciens sclérosés et accapareurs qui n'ont plus rien à offrir.

Mahamadou Camara

Email : mahacam55mc@gmail.com

Source : L'Alerte



Tracasseries routières à Bamako : Le quotidien insupportable des transporteurs en commun

En plus de la mauvaise qualité des voies de circulation et du comportement incivil constant des populations, les tracasseries routières constituent un véritable obstacle à la circulation des personnes, en particulier des transporteurs en commun à Bamako.

Vous avez sans aucun doute vu ou entendu les chauffeurs de bus, de SOTRAMA et de mototaxi bamakois se plaindre des nombreuses tracasseries routières auxquelles ils sont confrontés toute la journée.

Il est important de comprendre que les tracasseries routières désignent les différentes difficultés auxquelles les transporteurs sont confrontés dans la circulation. Parmi ces

difficultés, on peut noter les pots-de-vin ou les barrages routiers qui sont souvent imposés, de manière illégale, par des agents des forces de l'ordre qui profitent du manque de connaissances des transporteurs pour obtenir un peu d'argent.

Cette situation, bien qu'elle soit illégale, cause beaucoup de désagréments dans la circulation à Bamako. Comme le confirment certains de nos interlocuteurs, les agents des forces de l'ordre les obligent fréquemment à payer de leur poche des pots-de-vin. Aliou Diombana, chauffeur de taxi, en témoigne. Selon lui, les tracasseries routières font partie de leur quotidien. «Chaque jour, nous, chauffeurs de taxi, sommes confrontés aux agents en uniforme. Il est vrai que

nous ne sommes pas toujours en règle, mais il faut dire que cela est souvent exagéré. On nous accuse de fautes que nous n'avons pas commises, simplement pour que certains puissent obtenir leur part. Les tracasseries routières à Bamako deviennent un sérieux problème pour la circulation des transporteurs en commun comme nous», déplore-t-il.

Faisant face au même problème, le moto-taxi Modibo Sidibé affirme être victime de tracasseries à plusieurs reprises. Il explique : «La routine des agents est connue de tous. Le matin, que vous soyez en règle ou non, ils essaient de semer la discorde». Imaginez, poursuit-il, on m'a arrêté pour ne pas avoir porté de casque. On nous crée des problèmes toute la journée simplement pour obtenir des pots-de-vin.

Il est à noter que les tracasseries routières sont aujourd'hui un phénomène assez courant à Bamako. Elles sont constamment déplorées non seulement par les transporteurs en commun, mais aussi par la quasi-totalité des usagers de la route.

Siguéta Salimata DEMBELE



Élection 2024 au Sénégal : Qui succédera à Macky Sall ?

Le retrait volontaire de Macky Sall de la course à la présidence du Sénégal en 2024 a été bien accueilli à l'étranger. Après que l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, ait reconnu dans un tweet «la grande intelligence» du président Macky Sall et le fait que le Sénégal reste «un des porte-flambeaux dont la flamme éclaire» le continent africain, son successeur Mohamed Bazoum a souhaité que cette décision réfléchie apaise définitivement le climat dans ce pays frère. Le président de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a également saisi cette occasion pour saluer la décision courageuse d'un grand homme d'État auquel on peut succéder mais qu'il sera difficile de remplacer.

De plus, en suivant l'exemple du président de la Commission africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, qui a exprimé son admiration pour la décision prise par Macky Sall, le Secrétaire général de l'ONU a estimé qu'elle constitue un exemple pour son pays

et pour le reste du monde. Charles Michel, le président du Conseil européen, a également tenu à féliciter le président sénégalais pour avoir défendu une Afrique forte et respectée grâce à cette initiative.

Cependant, bien que l'absence de Macky Sall des élections présidentielles sénégalaises de 2024 ait apaisé le climat politique à l'intérieur du pays, qui était devenu particulièrement explosif à huit mois du scrutin, cela a également ouvert une période d'incertitude. En effet, même si plusieurs noms circulent au sein de l'Alliance pour la République (APR) pour prendre la relève, le processus de désignation du successeur de l'ancien président reste encore flou, comme l'a souligné Francis Kpatindé, maître de conférences à Sciences-Po Paris et spécialiste du Sénégal.

Une autre incertitude concerne l'avenir de Benno Bokk Yakaar (BBY), la coalition présidentielle qui regroupait l'APR, fondée en 2008 par Macky Sall et qui plaçait en faveur

d'un nouveau mandat du président sortant, le Parti Socialiste (PS), l'Alliance des Forces de Progrès (AFP) et REWMI, qui a remplacé en octobre 2006 le Front pour le Progrès et la Justice (FPJ) d'Idrissa Seck.

L'annonce tardive de la non-participation de Macky Sall à cette nouvelle course à la présidence a fait que, huit mois avant le scrutin, la coalition précitée se retrouve soudainement sans candidat et est contrainte de trouver en son sein quelqu'un capable de «fédérer et rassembler». Selon Babacar Ndiaye, analyste politique et directeur de recherche au Centre de réflexion «Wathi» basé à Dakar, la désignation d'un successeur nécessitera l'organisation de primaires, une procédure qui n'a jamais eu lieu auparavant.

Cependant, du côté de l'opposition, Aminata Touré, ancienne Première ministre de Macky Sall, qui a quitté la majorité en septembre dernier, ainsi que son prédécesseur Abdoul Mbaye, sont déjà en marche. Il convient de signaler que le Code électoral exclut de la course à la présidentielle l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, condamné à cinq ans de prison pour détournement de fonds publics, ainsi que Karim Wade, fils de l'ancien président Abdoulaye Wade, qui s'est exilé après sa condamnation en 2015 pour enrichissement illicite.

Bien que la commission politique se soit prononcée en faveur d'une modification du texte incriminant les intéressés et ait donné son accord pour leur réhabilitation dans leurs droits civiques et politiques lors du Dialogue National, le calendrier de mise en place de cette mesure reste encore très flou selon Francis Kpatindé.

Il est donc certain que Macky Sall ne se présentera pas pour un troisième mandat, mais il est encore impossible de spéculer sur l'identité de son successeur. Nous devons donc attendre pour voir...

■ Binadjon Doumbia



Axe Nairobi et Téhéran : Le président iranien en tournée africaine historique au Kenya



Nairobi et Téhéran ont annoncé la signature de nombreux accords visant à renforcer leur coopération économique, commerciale, politique et culturelle. Cette visite historique marque un tournant dans les relations diplomatiques de Téhéran.

Les présidents iranien Ebrahim Raïssi et kényan William Ruto se sont engagés à renforcer les liens entre leurs deux pays, le mercredi 12 juillet, à Nairobi, première étape de la première tournée africaine d'un dirigeant iranien depuis onze ans.

Ce déplacement, qui devait initialement commencer le mardi mais a été reporté d'un jour, intervient alors que Téhéran tente de rompre son isolement diplomatique en trouvant de nouveaux alliés sur la scène internationale.

M. Raïssi, accueilli dans la matinée par M. Ruto, doit ensuite se rendre plus tard dans la journée en Ouganda, où il rencontrera son homologue Yoweri Museveni, puis sera jeudi au Zimbabwe, pour s'entretenir avec le président Emmerson Mnangagwa.

L'Afrique est devenue un champ de bataille diplomatique plus intense ces derniers mois entre l'Occident et la Russie, qui sont en conflit depuis l'invasion russe de l'Ukraine et qui tentent chacun de rallier les pays africains à leur camp. Ces derniers ont été durement touchés par les fortes hausses de prix, notamment alimentaires, enregistrées depuis.

Après son entretien avec M. Ruto, M. Raïssi a qualifié sa visite au Kenya de «tournant dans le développement des relations entre les deux pays» lors de la conférence de presse, ajoutant que ces discussions avaient reflété leur «détermination» à «étendre leur coopération économique, commerciale, politique et culturelle».

M. Ruto a quant à lui décrit l'Iran comme «un partenaire stratégique essentiel du Kenya» et a annoncé la signature bilatérale de cinq protocoles d'accord dans divers secteurs, notamment les technologies de l'information, la promotion des investissements et la pêche. «Ces protocoles vont développer et

approfondir encore davantage nos relations bilatérales afin de favoriser une croissance et un développement soutenus entre nos deux pays», a-t-il ajouté.

M. Ruto a également déclaré que M. Raïssi lui avait fait part du projet iranien d'installer une usine dans la ville portuaire de Mombasa (sud) «pour produire un véhicule de fabrication iranienne baptisé Kifarua, qui signifie rhinocéros en kiswahili», la langue nationale du Kenya.

Selon l'agence de presse officielle iranienne IRNA, M. Raïssi est accompagné en Afrique par son ministre des Affaires étrangères et une délégation d'hommes d'affaires. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanani, a décrit cette tournée comme un «nouveau point de départ» qui stimulera les liens économiques et commerciaux entre Téhéran et les pays africains. L'Iran et les trois pays visités cette semaine partagent également des «points de vue politiques communs», a-t-il déclaré lundi. En parallèle, Téhéran a renforcé ses liens avec la Chine et la Russie dans le cadre d'une stratégie orientée vers l'Est, tandis que les relations avec les pays occidentaux restent tendues, malgré des discussions indirectes engagées avec Washington, notamment sur la question nucléaire. La semaine dernière, l'Iran a rejoint l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), une structure régionale créée en 2001 dont la Chine et la Russie sont des membres fondateurs. Après avoir visité l'Indonésie, M. Raïssi s'est rendu en juin dans trois «pays amis» d'Amérique latine - le Venezuela, le Nicaragua et Cuba - où il a critiqué «les puissances impérialistes», notamment les États-Unis.

■ Binadjan Dombia



Élection à la présidence de la FEMAFoot le 29 août prochain : Bavieux vers un nouveau challenge ?

Pour le président sortant de la fédération malienne de football (FEMAFoot), Mamoutou Touré dit Bavieux, suite à la sollicitation de certains membres du C.E et de plusieurs membres statutaires, il se sent investi pour briguer un deuxième mandat. Celui de la consolidation des acquis.

Dans une récente interview, le président sortant de la FEMAFoot promet de rassembler la famille du ballon rond malien. « Nous voulons travailler avec tous ceux qui veulent le développement du football malien », assure-t-il. Non sans omettre d'officialiser sa candidature pour sa succession à la tête de l'instance dirigeante du football malien. « Me sentant en force de servir encore et toujours le football de notre pays, j'adhère à cette forte demande et, à cet effet, j'ai le plaisir de vous annoncer ma candidature pour les prochaines élections du Comité exécutif de la Fédération malienne de football », annonçait-il récemment devant plusieurs acteurs et amateurs du football.

Et il faut dire que l'homme a le soutien de plusieurs cadres du milieu, comme, entre

autres, Kélétiogui Mamby Diaby, président de la ligue de football de Sikasso, Issa Sidibé, président de la ligue de football du district de Bamako, Me Famakan Dembélé, président de l'AS Réal de Bamako, Moussa Sylvain Diakité, directeur de campagne du candidat, ainsi que plusieurs membres du Comité exécutif de la Fémafoot.

Au-delà des soutiens, dont la liste est loin d'être exhaustive, Bavieux dispose d'un bilan, qui plaide largement en sa faveur. Le point le plus récent est la qualification du Mali aux jeux olympiques Paris 2024 et les nombreux projets et actions qu'il a entrepris (nous y reviendrons plus en détails) durant ce premier mandat. Lesquels projets ont besoin d'être poursuivis et intensifiés pour le bonheur des amoureux du ballon rond du Mali.

Il faut signaler qu'après l'annonce de la candidature de Mamoutou Touré dit Bavieux, plusieurs personnalités du football malien notamment Kélétiogui Mamby Diaby, Ichaka Diakité, membre du Comité exécutif de la Fémafoot et Moussa Sylvain Diakité, directeur de campagne du candidat ont apporté des témoignages sur la personnalité et le sens élevé du candidat Mamoutou Touré dit Bavieux. Il s'agit, expliquent plusieurs intervenants, d'un « patriote, qui aime le football et qui le sert dans l'intérêt exclusif des Maliens ». Des qualités et engagement qui pourraient lui offrir un nouveau challenge à partir du 29 août prochain. Nous y reviendrons.

Bruno D SEGBEDJI
Mali Horizon



Bélier (21 mars - 19 avril)

La routine au travail vous ira très bien. Vous pourrez accomplir des tâches en pensant à autre chose, d'autant plus que des tensions dans votre activité vous useront moralement. Vous devez vous détacher mentalement d'un stress qui ne sera pas le vôtre.

Le refus d'un prêt ou d'un découvert risquera de faire capoter votre projet. Vous devrez trouver un plan B, mais en cette période estivale, vous ne trouverez pas grand monde pour fixer un rendez-vous financier. Vous ferez tout pour obtenir un délai.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez bien moins la cote qu'hier ! Mars opposé à la Lune vous rend impatient et renforce les mauvais aspects du carré à Uranus. Inutile de vous énerver après les autres, surtout pour une erreur ou un oubli que vous avez vous-même commis.

Inutile de chercher à révolutionner vos finances aujourd'hui, ça ne donnera rien. Le mieux est de faire avec ce que vous avez, les opérations financières nouvelles seront bien trop risquées. Souvenez-vous qu'il vaut toujours mieux tenir que courir...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle orientation professionnelle pourrait vous intéresser. Acceptez toutes les pistes de réflexion que l'on vous présente. Un entretien avec un collègue chevronné peut vous apporter un éclairage appréciable et susciter un déclic dans la carrière.

Le salaire s'envole dans différentes dépenses. Vous réalisez combien votre générosité cause un déséquilibre financier. Vous espérez obtenir un meilleur salaire à l'avenir pour retrouver une aisance matérielle. En attendant, la prudence est de mise.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les discussions que vous aurez achopperont sur des questions d'organisations et de répartitions des rôles. Vous ne vous efforcerez plus de manager les susceptibilités. Vous ne craignez plus de déranger l'ordre établi ni de bousculer les idées.

Il ne sera pas question de flamber votre argent. Placer des euros sans être certain de récolter au moins votre mise vous semblera un pari trop risqué. Et comme vous n'aurez pas l'esprit joueur, tenter votre chance en investissant peu vous ennuiera.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous devez ralentir la cadence, car on vous demande de fournir beaucoup de choses en un minimum de temps et cela vous impose des délais de travail trop courts. Du stress est inévitable et il ne favorise guère une bonne productivité professionnelle.

Il est conseillé de ne pas trop craquer devant les articles désirés. Vous pourriez passer la journée à fantasmer et à finalement cesser d'acquiescer plusieurs articles. Vos achats compulsifs commencent à se calmer pour adopter une sagesse nécessaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ne ménagerez pas vos efforts ce mercredi et vous serez capable de traiter un bon nombre de tâches en un temps record. Ce sera l'occasion de rattraper le retard accumulé et même de prendre de l'avance sur un dossier important qui vous a été confié.

L'état de vos comptes ne réclame pas votre attention. Prudent et bon gestionnaire, vous avez parfaitement géré vos finances jusque-là, vous avez une vue nette de votre budget et rien ne va venir perturber cet équilibre. Vous pouvez tranquillement occuper votre temps à d'autres domaines.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez perdre patience et ne pas laisser passer une chance. Une opportunité se présente et vous donne l'occasion de changer de service ou de fonction. Un remplacement soudain et débouchant sur du long terme peut incarner cette chance inattendue.

La prudence est encore conseillée, vous ne pouvez pas vous offrir des loisirs comme bon vous semble, par crainte plutôt que par manque de fonds. La stabilité matérielle est pourtant présente, mais vous avancez avec des craintes de manquer de trésorerie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous tirerez un bilan positif des actions menées jusqu'ici. Vous occuperez le terrain en maîtrisant votre sujet et en prenant des initiatives efficaces. Vous parierez sur de bonnes relations professionnelles pour transmettre vos idées sans les imposer.

Que vous soyez chez vous ou sur un lieu de villégiature, vous aurez des frais que vous n'aurez pas comptés dans la gestion de votre budget. En voyant le montant qui vous semblera astronomique, vous regretterez votre insouciance financière de la veille.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne tendez pas le bâton pour vous faire battre ! Éloignez-vous des ragots, tournez votre langue sept fois dans votre bouche avant de vous exprimer, car la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'une communication positive !

Vos finances sont attaquées par plusieurs dissonances astrales. Il est essentiel que vous gardiez un œil bien ouvert sur vos dépenses. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut vous engager dans une affaire financière. Ne signez rien !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Même si tout n'avance pas comme vous le voulez, vous aurez l'endurance et la volonté de ne pas relâcher vos efforts. Cette attitude pourrait s'avérer payante si vous cherchez un emploi. Les recruteurs apprécieront votre détermination et votre engagement.

Ne prenez pas de risques aujourd'hui. La Lune trouble Pluton et pourrait fausser votre jugement. Vous manquez d'intuition et vous lancez dans une opération financière des plus hasardeuses. Avant de foncer, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de confiance.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des relations intéressantes vous entraînent vers de nouveaux horizons et vous éprouvez le désir de prendre un virage dans l'activité. Il peut s'agir d'un changement de secteur. La routine vous a un peu lassé et un sursaut de renouveau vous accompagne.

Vous aimeriez gagner plus pour vivre avec un confort que vous espérez. Des achats peuvent concerner des produits pour l'habitation. L'envie de refaire votre garde-robe fait partie des dépenses possibles. Vos frais se font au gré de vos souhaits du moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous avez des actions à entreprendre, ce sera le moment. Uranus encouragera vos initiatives en vous mettant sur de nouvelles pistes et en activant votre réseau d'influence. Attention toutefois à ne pas vous mettre en tort vis-à-vis de votre hiérarchie.

Jupiter apportera une bouffée d'oxygène à vos finances par des engagements susceptibles de générer plus de revenus dans l'avenir. Cela prendra du temps, ce sera évident. Une fois vos jalons posés, vous semblerez déterminé à défendre vos intérêts.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23